

Déclaration liminaire

Madame la présidente,

Le ministre de l'Action et des Comptes publics a réuni, le 16 octobre, les organisations syndicales de la Fonction publique pour un soi disant « rendez-vous salarial ».

La délégation CGT a insisté sur le fait que l'augmentation de la **valeur du point** est le seul moyen de garantir une évolution positive de pouvoir d'achat pour tous les personnels, a fortiori dans un contexte marqué par les conséquences de six années consécutives de gel de la valeur du point d'indice. La CGT a également réaffirmé le caractère inéquitable du **jour de carence**. Elle a souligné que le meilleur moyen d'assurer l'équité public/privé en la matière est de supprimer le jour de carence pour la minorité de salariés du privé qui le subit actuellement. La CGT a en outre indiqué que l'augmentation de la **CSG** n'est pas une bonne solution pour le financement de la protection sociale et que les modalités de compensation envisagées posent à leur tour question en termes d'équité public/privé.

Pour la CGT Fonction publique, le ministre n'a pas répondu aux légitimes revendications des personnels massivement exprimées le 10 octobre.

En revanche, aucun problème de communication sur un autre sujet brûlant et choquant : le groupe de travail mutation qui se tient aujourd'hui même.

On en est même à de la précommunication, puisque le directeur général s'est exprimé dès le 16 octobre sur l'Intranet, en présentant ses décisions comme si elles étaient guidées par l'intérêt des agents, alors qu'il entend uniquement donner plus de latitude à l'administration dans la gestion des effectifs.

Ces documents préparatoires au GT mutation sont honteux et totalement inacceptables. La DG veut des agents taillables, corvéables et déplaçables à merci.

Les règles actuelles de mutation, bien qu'imparfaites de par la façon dont l'administration gère les effectifs, ont fait l'objet de longs échanges lors de leur élaboration. Elles sont aujourd'hui totalement remises en cause :

- Les cadres A, B et C seraient affectés au département ! Ce serait la fin des RAN alors qu'en Haute-Garonne nous avons œuvré à leur amélioration !
- La règle de l'ancienneté, présentée comme une des « rigidités qui fixent les règles d'affectation » ne serait plus garantie, l'administration se prévalant des nécessités de service pour y déroger.
- Le mouvement complémentaire C serait supprimé.
- Le délai de séjour serait rallongé à 2 ans entre deux mutations pour l'ensemble des agents ! Il s'appliquerait aux mouvements nationaux et locaux. Ainsi, les agents mutés dans le mouvement général du 1er septembre 2018 ne pourraient, à nouveau, demander à changer de poste qu'à partir du 1er septembre 2020, voire au 1^{er} septembre 2021 pour les 1ères affectations !!!

- Le mouvement serait le plus abouti possible dès le projet ! L'utilité des suites serait donc toute relative. Tout ceci est bien en adéquation avec la réduction du droit des élus, voulue unilatéralement par la DG en 2016.
- Les postes à profil seraient remplacés par des postes au choix, encore plus arbitraire !

La DG propose de préfigurer cette adaptation de la procédure d'affectation avant sa généralisation. Ainsi cette préfiguration serait menée dans quelques directions volontaires pour être généralisée en 2020 !!!! La Haute-Garonne sera-t-elle volontaire à l'expérimentation de cette dislocation des droits ?

S'agissant des IDIV administratifs, cela s'appliquerait dès 2018...

Quand on lie ces attaques contre le droit à mutation aux restructurations et fermetures de postes que la DG nous impose, on comprend bien la logique.

Aujourd'hui, avec de telles annonces la mobilité des agents devient illusoire au détriment de leur vie personnelle.

En matière de fermeture de postes, la DRFiP 31 a communiqué aux OS ce lundi la validation par le ministère de la fermeture des trésoreries d'Aspet et d'Aurignac au 1^{er} janvier 2018. La direction s'est déplacée pour rencontrer le maire d'Aurignac, afin de mettre en place techniquement les transferts de missions d'Aurignac vers Saint Gaudens. Une vingtaine d'élus de plusieurs communes s'est invitée à cette réunion. Les représentants de la DRFiP 31 se sont heurtés à un front uni de revendications pour la défense du service public en milieu rural, nourries par des exemples vécus sur le terrain. **Les élus ont conclu la réunion en réclamant un moratoire sur les fermetures et en invitant le directeur régional à venir débattre.** La CGT Finances publiques 31 a assisté à cette réunion et fera très prochainement un compte rendu des débats.

Aujourd'hui, 19 octobre 2017, l'Union départementale CGT, Solidaires 31, la FSU 31, l'UNEF et l'UET appellent l'ensemble des salariés à manifester à 11h30 place Arnaud Bernard.

Des solutions existent :

- Une réduction massive du temps de travail sur la base de la semaine de 32h ;
- L'augmentation des salaires sur la base du SMIC à 1800 € ;
- Le renforcement de la Sécurité Sociale ;
- Une embauche massive de fonctionnaires.

Avec les ordonnances ce serait au contraire un recul sans précédent des droits et protections des salariés aussi bien du public que du privé :

- Diminution des rémunérations ;
- Augmentation du temps de travail ;
- Facilité des licenciements ;
- Précarisation des contrats de travail ;
- Exclusion des syndicats des entreprises.

Après le code du travail, le gouvernement voudrait réaliser le rêve du MEDEF: casser l'assurance chômage, l'assurance retraite, la Sécurité sociale, l'éducation et tous les services publics.

Nous ne les laisserons pas faire !

Les élus CGT quitteront cette CAP à 11h30 pour rejoindre la manifestation.